

Monsieur Le Président,
Mesdames Messieurs les conseillers régionaux,
Mes chers amis.

Je voudrais intervenir sur les 3 premiers rapports, qui sont évidemment très liés entre eux, et dire en préambule que c'est avec plaisir et fierté que j'ai voté les 2 premiers et que je m'appête à voter le 3^{ème}.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler pourquoi et comment notre assemblée peut voter ces trois rapports sur l'éducation.

Dans son discours de Dijon le 3 mars 2012 François Hollande avait proposé un nouvel acte de la décentralisation. Une proposition qui laissait entendre que les régions allaient sans doute jouer un grand rôle.

La présentation du deuxième volet de ce projet de loi – celui, donc, qui concerne les régions- vient tout juste d'être présenté devant le Conseil d'Etat. Il représentera, j'en suis convaincue, une avancée et un nouvel outil pour une action publique plus efficace.

Cela fait maintenant plus de 30 ans que la gauche a initié la première grande loi de décentralisation.

En 1981, en lançant le 1^{er} acte, François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Defferre voulaient libérer les collectivités locales de la tutelle des préfets et promouvoir une action publique plus proche des citoyens.

Ils rencontrèrent une opposition farouche lors des débats à l'Assemblée nationale.

La droite criait à la casse de l'Etat français. Elle annonçait l'avènement des baronnies et l'affaiblissement de la république.

L'opposition avait posé pas moins de 5000 amendements et avait utilisé tous les moyens d'obstruction en son pouvoir.

Et pour cause : bouleverser le paysage de l'ordonnement des pouvoirs et des prises de responsabilités au plus près des territoires, c'était initier un véritable changement. Les conservateurs avaient peur.

Au fil des années, même les plus farouches détracteurs de la décentralisation s'y sont ralliés.

Aujourd'hui, la régionalisation est entrée dans les mœurs.

Mes cher.e.s collègues, aujourd'hui notre collectivité a une responsabilité directe dans le service public de l'Education. Elle est à l'initiative dans la définition des besoins de formation et agit sur l'environnement quotidien des jeunes lycéens.

L'amélioration des conditions matérielles d'enseignement dans les lycées publics a été très rapide et spectaculaire. Souvenons-nous de l'état des lycées avant leur transfert aux collectivités il y a 30 ans !

Allez sur le terrain visiter les lycées de notre région : Ils sont tous équipés des dernières technologies. Ils sont construits avec des matériaux de haute qualité environnementale qui permettent de nous inscrire totalement dans une démarche de développement durable.

Ces trois rapports illustrent la démarche de qualité permanente engagée par notre collectivité.

Je n'oublie pas que nous sommes dans une période charnière qui nécessite des économies et de l'innovation politique.

La crise que nous traversons est l'occasion pour notre groupe de relever un défi : celui de réinterroger en permanence l'efficacité de nos politiques.

Faire rimer innovation et réduction des dépenses, voilà ce que nous réalisons.

C'est, me semble-t-il, ce que nos concitoyens attendent de nous.

La mise en place d'un plan d'économie d'énergie et d'eau, la réalisation d'installations photovoltaïques et la création d'un groupement de commandes de fournitures de gaz dans nos lycées sont des démarches respectueuses de l'environnement et génératrices d'économies.

Initiative, Modernisation et Responsabilité : voilà les valeurs que souhaite porter notre majorité à travers ces projets et je m'en félicite.